

**Zeitschrift:**       Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**               49 (1913)  
**Heft:**                30-31

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

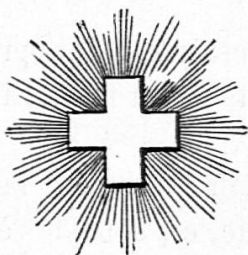
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE

N° 30-31.



LAUSANNE

2 Août 1913

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

**SOMMAIRE :** *Lettre de Belgique.* — *Un programme d'école primaire.* — *Correspondance.* — *La sténographie à l'école primaire.* — *Revue des journaux.* — *Glanure historique.* — *Chronique scolaire: Jura bernois. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — *Le mot pour rire.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Langue maternelle.* — *Récitation.* — *Rédaction.* — *Examens primaires, Neuchâtel.* — *Arithmétique.*

---

## LETTRE DE BELGIQUE

On m'a souvent demandé : « Pourquoi l'instruction n'est-elle pas obligatoire en Belgique? Comment se fait-il que ce pays soit le seul de l'Europe et un des derniers pays civilisés qui attend, de la liberté, la diffusion de l'instruction dans les masses? Pour quelle impérative raison ou par quel inconcevable caprice en est-il ainsi? Expliquez-nous l'insuffisance notoire de l'instruction primaire dans une contrée si prospère, où certaines villes possèdent des établissements remarquables, résultat d'initiatives éclairées, où les écoles techniques, professionnelles, industrielles sont nombreuses, florissantes, et soutiennent vigoureusement le formidable essor de l'industrie et du commerce? La Belgique s'obstine donc à ne pas vouloir consolider la base même de l'édifice national, en refusant d'établir l'obligation scolaire et en limitant à six années seulement la durée de la scolarité facultative! Cela est étrangement anormal et paraît une gageure. »

Il faut, je crois, pour répondre à ces questions et comprendre plus équitablement la situation exceptionnelle de la Belgique, jeter un coup d'œil sur son histoire et s'efforcer d'y découvrir quelques-

unes des raisons, des craintes, des préférences, des besoins, des aspirations et des déficits de sa mentalité sociale, politique et religieuse.

De 1715 à la Révolution française, la Belgique fut soumise à la domination autrichienne, et, sous le règne de Marie-Thérèse, elle fit de réels progrès intellectuels. Tout l'enseignement était alors sous la direction de l'épiscopat et l'Université catholique de Louvain gouvernait toutes les écoles supérieures.

La Révolution française, par un décret de 1793, proclama la liberté de l'enseignement et plaça les instituteurs sous la surveillance des officiers municipaux qui ne pouvaient exiger d'eux qu'un certificat de civisme et de bonnes mœurs. Déjà Joseph II, successeur de Marie-Thérèse, avait préparé l'action de la Révolution française en établissant en Belgique la liberté de conscience par un décret qui fut du reste sans portée, l'épiscopat s'étant interposé.

Sous Napoléon et pendant la domination hollandaise, toutes les écoles furent de nouveau placées sous le contrôle direct de l'Etat. En 1830, la révolution belge sépara la Belgique de la Hollande et rendit de nouveau à l'enseignement la liberté dont il avait joui lors de la Convention.

De 1830 à 1879, rien ne vient entraver ce régime de liberté, mais en 1879, le parti libéral arrive au pouvoir. Il veut l'école obligatoire, laïque, neutre, sans l'instruction religieuse catholique qu'un nombre toujours plus considérable de Belges ne désirent pas faire donner à leurs enfants. Il enlève donc aux communes la liberté de posséder des écoles privées échappant au contrôle de l'Etat ; il exige que les communes ouvrent des écoles, en nombre fixé par l'autorité supérieure ; il place l'enseignement normal sous la dépendance du gouvernement. Celui-ci monopolise donc l'enseignement primaire. Ainsi le parti libéral restreignait la liberté, touchait à l'autonomie des communes, amoindrissait l'influence de l'Eglise et revenait au régime aboli par la révolution patriotique de 1830. Et non seulement il restreignait la liberté à laquelle on s'était depuis si longtemps habitué, mais il exigeait des communes des sacrifices financiers auxquels elles n'étaient guère préparées et il enflait, au profit de l'instruction dont les masses ne comprenaient guère l'utilité, le budget de l'Etat.

Situation vraiment extraordinaire! Dès sa promulgation, la loi libérale de 1879 fut combattue par le clergé et par le parti *conservateur* catholique au nom de la liberté et des principes de la Révolution de 1789. Ainsi le programme de politique scolaire du parti avancé, ami de l'instruction laïque, se trouvait être un programme conservateur et peu libéral, et celui du parti conservateur, redoutant l'invasion de l'esprit moderne par l'école publique obligatoire, se trouvait être un programme de liberté et de révolution.

Il ne faut jamais perdre de vue cette déroutante contradiction résultant des circonstances historiques du pays, quand on veut juger de la politique scolaire belge. Aujourd'hui encore, on peut constater que le parti conservateur belge entend combattre, au nom de la liberté et du progrès, les intentions d'un parti qui porte le nom de libéral et qui voudrait, en vue du progrès et de l'émancipation intellectuelle, restreindre la liberté en plaçant l'enseignement sous la dépendance de l'Etat. Voici comment s'exprime, dans une conférence sur « La question scolaire », M. V. Delporte, membre de la Chambre des représentants, député gouvernemental et porte-parole du conservatisme catholique : « Le principe de la liberté d'enseignement exige que l'Etat ne favorise pas certains établissements d'enseignement au détriment d'autres, qu'il distribue ses subsides à *tous* les établissements qui réunissent les conditions jugées nécessaires... Comment obtenir cette justice? *La solution la plus juste est la plus radicale, c'est même la seule juste : l'Etat (ainsi que les provinces et les communes) hors de l'Ecole!* Il faut y tendre et l'inscrire nettement dans le programme catholique. »

Les élections de 1884 renversèrent, avec le gouvernement libéral, l'œuvre qu'il avait ébauchée et replacèrent la Belgique dans le régime de la liberté d'enseignement qui la régit encore aujourd'hui.

L'échec de la loi de 1879 s'explique donc par de nombreuses raisons : le peuple était fort mal préparé à payer une instruction dont il ne sentait pas la nécessité ; il était encore moins préparé à comprendre que l'instruction confère une liberté d'un ordre supérieur qui vaut bien le sacrifice de quelques libertés d'ordre inférieur ; en

outre, la loi portait atteinte à l'autonomie des communes et ne tenait pas un compte suffisant de la mentalité religieuse du pays. Pour n'avoir pas su ou pas pu tenir compte de ces facteurs, pour avoir été trop vite en besogne, le gouvernement réveilla les instincts héréditaires d'un peuple façonné, au cours de l'histoire, par l'esprit communier et par l'intransigeance religieuse.

Le Belge, il faut s'en souvenir, fit, dans les communes, l'apprentissage de la liberté. La bourgeoisie marchande s'émancipa la première du joug féodal. Elle fut suivie par les classes industrielles. La commune se constitua, conquit ses franchises et réussit, en Belgique plus qu'ailleurs, à jouir de prérogatives considérables. « A Ypres, par exemple, dès le XIII<sup>me</sup> siècle, non seulement la commune a le droit de battre monnaie et d'avoir ses changeurs et ses courtiers, mais elle intervient dans l'organisation des écoles moyennes et fait prévaloir le principe de la liberté de l'instruction élémentaire. Pour la première fois nous voyons apparaître dans l'histoire des peuples la passion de la liberté de l'enseignement. » (H. Charriant, *La Belgique moderne*, p. 81.) C'est la commune belge qui brisa le pouvoir féodal. C'est la commune belge qui fut, selon le mot de Tocqueville, l'école primaire de la liberté. Quoi d'étonnant, dès lors, au fait que les Belges s'intéressent davantage à la politique communale qu'à la politique générale et que la forme du gouvernement leur ait toujours importé fort peu, du moment qu'il ne touche pas aux libertés individuelles et communales. Le Belge est communier. Sa commune est sa république et, bien que la nomination des bourgmestres soit soumise à l'approbation du gouvernement, un bourgmestre belge a, dans sa commune, plus d'autorité que le roi Albert I<sup>er</sup> dans son royaume. Qu'on songe que les seuls et en tout cas les plus beaux monuments architecturaux du pays sont les beffrois et les hôtels de ville, témoins de la gloire et de la puissance des communes.

Quiconque veut gouverner en Belgique doit tenir compte de ce facteur social et politique important. « Un gouvernement, qu'il soit d'ailleurs catholique, libéral, socialiste, qui porte atteinte aux libertés et à l'esprit des communes, se condamne à un échec certain », me disait M. Lorent, directeur de l'Ecole normale de Charleroi.

Le parti conservateur actuel, pour demeurer au pouvoir, s'est toujours bien gardé d'indisposer les communes et les provinces. Il réserve à l'Etat le contrôle, mais il leur laisse une large initiative et, en définitive, la loi scolaire qui nous régit actuellement attend tout du bon vouloir et de cette initiative provinciale et communale. Voilà enfin la réponse aux questions par lesquelles débute cette lettre.

Les conséquences désastreuses des excès de la liberté se font assez nettement et assez douloureusement sentir aujourd'hui pour qu'on cherche une solution au problème. Le projet Schollaert et l'institution d'un bon scolaire obligatoire était un essai de concilier les besoins de la liberté avec la nécessité impérieuse d'un contrôle et d'une action plus effectifs de l'Etat. Il a provoqué un véritable soulèvement populaire. Le nouveau projet qui sera bientôt soumis aux Chambres sera-t-il plus satisfaisant? Sans être pessimiste, on peut prévoir qu'il n'apportera pas la solution définitive du problème si compliqué dont les données politiques, historiques et religieuses sont enchevêtrées et parfois même contradictoires.

« Le pays souffre de l'absence du sentiment national, d'esprit social; un but collectif lui fait défaut. » Ces paroles de M. Ad. Prins, dans un article de *la Belgique artistique et littéraire*, reflètent bien l'opinion des Belges qui réfléchissent. Menacée dans sa neutralité, la Belgique consent à de nouvelles et lourdes charges militaires; menacée dans sa prospérité économique par la concurrence redoutable des pays voisins, elle fait d'énormes sacrifices pour son enseignement professionnel et technique. Qu'advient-il d'elle si elle persiste à négliger l'instruction primaire, sans laquelle les admirables efforts de cet enseignement sont condamnés à d'insuffisants résultats; si elle laisse se creuser encore, faute de cultiver l'esprit social, le fossé déjà profond qui sépare les Flamands des Wallons; si elle ne sait pas donner à ses citoyens le sentiment de la solidarité nationale si elle ne parvient pas à réagir contre l'esprit étroitement particulariste des communes et de leurs habitants, qui s'explique par l'histoire, mais qui doit être utilisé, transformé pour des fins plus hautes; si enfin, elle ne sait pas abandonner l'intransigeance religieuse et créer entre tous ses enfants un esprit

de tolérance, de respect et d'affection ? A ce peuple énergique, travailleur, jaloux de sa liberté si chèrement payée et si vaillamment défendue par ses pères, à ce peuple réaliste, *matter of fact*, il manque, pour être à la hauteur de ses destinées, un peu de cet idéalisme que M. Ad. Prins, et bien d'autres avec lui, appellent de leurs vœux.

L.-S. PIDOUX.

---

## UN PROGRAMME D'ÉCOLE PRIMAIRE.

---

### I

Genève n'est pas en vain la ville de Jean-Jacques ! Sa récente loi scolaire, œuvre de M. le Conseiller d'Etat Rosier, la place au premier rang.

Je voudrais entretenir aujourd'hui les lecteurs de l'*Educateur* de M. Adolphe Ferrière. M. Ferrière n'a publié jusqu'ici aucune œuvre étendue, comparable à celles de ses aînés. Mais tout ce qu'il a écrit porte la marque d'un esprit original, indépendant, novateur, et — à part les quelques exagérations inévitables chez un polémiste — reste toujours très près de la pratique et en contact direct avec la réalité. Son œuvre tient en quelques brochures et articles de revues. Le dernier travail sorti de sa plume a été publié en allemand ; M. Ferrière ne s'est pas borné à y faire la critique de l'école actuelle : il a voulu avant tout faire œuvre positive, et il a élaboré un plan d'études complet pour l'école populaire.

M. Ferrière a longtemps vécu dans les *Ecoles nouvelles*, les *Landerziehungsheime*, comme on dit en Allemagne ; il en a étudié à fond une quinzaine, dans leurs principes, leurs méthodes, leur fonctionnement et leurs résultats ; il ne les considère pas comme une panacée, il ne voit point en elles les écoles de l'avenir, mais elles sont pour lui de merveilleux *laboratoires* de pédagogie. On s'est souvent demandé : que peut-on tirer des expériences faites dans les écoles nouvelles ? C'est précisément à cette question que M. Ferrière cherche à répondre<sup>1</sup>. Ce qu'il expose et propose a été appliqué, ici ou là, et a donné des résultats probants.

<sup>1</sup> *Biogenetik und Arbeitsschule. Ein Programm zur Ausgestaltung der Volksschule.* ( *Beiträge zur Kinderforschung und Heilerziehung*, herausgegeben von J. Trüper, Iéna. — Langensalza, Hermann Beyer und Söhne, 1912.)

M. Ferrière est le premier écrivain suisse-romand qui ait traité le sujet passionnant de l'*Arbeitsschule*, autour duquel on se bat en Allemagne et dans la Suisse allemande. Il ne s'agit ici ni du travail intellectuel seul, ni exclusivement du travail manuel, — comme l'ont trop souvent compris les partisans de l'*Arbeitsschule*, — mais du travail en général, de la création de valeurs intellectuelles, affectives, morales et pratiques. Et le jeune éducateur genevois n'a pas seulement étudié l'*Arbeitsschule*, il s'y est converti et en est devenu l'un des pionniers. Quand je dis « converti », je m'exprime mal, car M. Ferrière n'est pas un simple disciple de Seidel, de Kerschensteiner et des autres promoteurs de l'école du travail. Dès son enfance, il éprouvait une répugnance invincible pour le travail trop théorique et trop abstrait du collège ; les matières enseignées lui paraissaient impropres à préparer à la vie ; elles ne formaient pas l'intelligence, elles ne donnaient pas de connaissances utiles. C'est donc de lui-même et spontanément que M. Ferrière est devenu un champion de l'*Arbeitsschule*. Ce qu'il a pris aux Allemands, c'est un titre et c'est une formule.

M. Ferrière reproche à l'école actuelle de ne pas tenir assez compte de la nature physiologique et psychologique de l'enfant et de ne pas préparer suffisamment à la vie pratique. Il n'est pourtant pas de ceux qui, avec Ellen Key, se sont fait de l'enfant une sorte d'idole. Il déclare nettement que se conformer à la nature de l'enfant ne signifie pas lui laisser suivre tous ses penchants et il estime que la vraie liberté, qui est : domination de soi-même, doit être conquise de haute lutte. Mais, pour ne pas plier à ses caprices, est-il nécessaire d'astreindre notre élève à des occupations foncièrement contraires à sa nature ? C'est en vain du reste que nous nous y efforçons : les savants nous ont fait connaître les « réflexes de défense » par lesquels l'enfant (et l'adulte aussi, d'ailleurs) résiste à un régime qui est contraire à ses besoins tant physiques que psychiques.

Pour éviter le gaspillage de temps et de force qui résulte de ce manque d'adaptation, il faut connaître non seulement les lois générales du développement de l'esprit de l'enfant, mais aussi les formes particulières dans lesquelles ce développement s'accomplit ; il faut



savoir utiliser les intérêts vivants de l'élève et les prendre comme foyers rayonnants pour rendre attrayants de nouveaux faits et de nouvelles idées ; cet intérêt latent, il faut savoir comment l'éveiller, le soutenir et le faire grandir. Il faut enfin adapter toute la marche de l'enseignement aux vœux et aux besoins prédominants de chaque degré d'âge.

L'enfant aime mieux agir que regarder, mieux regarder qu'entendre. Il s'intéresse avant tout à ce qui l'entoure ; aux autres enfants plus qu'aux adultes, à l'exception de ceux qui l'aiment, le soignent et s'occupent de lui ; aux animaux, à ce qui est utile, ainsi qu'aux relations de cause à effet immédiatement constatables. Ces intérêts immédiats de l'enfant le rapprochent à certains égards du sauvage et du primitif, et ce rapprochement n'est pas uniquement un symbole : les lois du progrès psychologique, d'après lesquelles l'esprit va du simple au complexe, tout en réalisant une unité de plus en plus ferme, font suivre à l'enfant à peu près le même chemin qu'au primitif. C'est ce que Haeckel a nommé la loi biogénétique, d'où le titre de la brochure : *La loi biogénétique et l'école du travail*.

Comment M. Ferrière applique-t-il ces principes à l'élaboration d'un plan d'études primaires ? C'est ce que nous verrons dans un second article.

Albert CHESSEX.

#### CORRESPONDANCE <sup>1</sup>

##### La sténographie à l'école primaire.

M. Mogeon me permettra sans doute de reprendre certains points de sa communication à l'Éducateur du 19 juillet.

1. On n'appelle pas toujours nouveauté une chose nouvelle en soi — il y en a si peu — mais aussi une innovation. Que la sténographie ait été enseignée à Rome, sous le nom d'écriture tironienne, il n'en est pas moins vrai que l'introduire actuellement dans l'école primaire constituerait pour nous une nouveauté. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que cette écriture rapide était aussi difficile — sinon plus — et aussi nécessaire pour les Romains que l'orthographe pour nous : elle comprenait plus de 5 000 signes et les jeunes gens étaient essentiellement préparés à la vie politique ; l'éloquence et tout ce qui s'y rapporte était donc leur principale étude.

2 M. Mogeon croit-il réellement lui-même à l'efficacité de la sténographie pour

<sup>1</sup> Nos lecteurs ont entendu les deux cloches : nous déclarons le débat clos. (Réd.)

corriger « rapidement les prononciations défectueuses » ? est-ce que, par exemple, écrire ou lire un petit quart de cercle (système Duployé) purifierait la prononciation si pittoresque des an, on, un, in, dont notre Gros de Vaud abuse ? Or ce sont surtout des défauts de ce genre que nous avons à corriger, et non des confusions de sons comme ch pour j, s pour z, etc., qui sont plus rares et s'amendent avec un peu d'exercice. En outre, les rapports entre la vision et l'audition d'un mot, — moins importants que ceux entre la chose ou l'idée et le mot qui l'exprime — ne peuvent-ils être constatés tout aussi bien sans l'aide de la sténographie ?

3. Si des sauvages de la Colombie britannique apprennent leur langue par la sténographie, c'est probablement comme nous apprenons l'anglais par l'écriture phonétique, pour la parler, avant tout. Nous tenons à ce que nos enfants écrivent la leur aussi bien qu'ils la parlent ; le français n'a pas pour nous de difficultés de prononciation si énormes que l'on ne puisse en venir à bout sans charger les programmes d'une branche dont la nécessité me paraît toujours douteuse.

M. Mogeon est certainement d'accord avec moi pour affirmer qu'il faut développer l'enfant par les moyens les plus simples, sans chercher des aides qui risquent de compliquer plus que de faciliter le travail. Simplifions nos méthodes, ne les multiplions pas et surtout ne les obscurcissons pas. G. CHEVALLAZ.

## REVUE DES JOURNAUX.

### Du Volume.

« Qui de vous n'a rencontré, au cours de ses études, un maître instruit, intelligent, bienveillant, d'esprit distingué et fin, qui ne savait et ne pouvait absolument pas faire une classe ? J'ai été l'élève d'un professeur de sciences, collaborateur d'un de nos plus illustres chimistes, chimiste éminent lui-même, dont la vie pédagogique n'a été qu'un long martyr. Dans l'école primaire supérieure où il enseignait, il lui était devenu à peu près impossible de faire sa classe. Je ne vous raconterai pas les tours pendables dont il fut victime, ni la difficulté qu'il éprouvait à maintenir un semblant de discipline. Je vous dirai seulement qu'avec toute sa science, il n'a pu développer le goût de la chimie que chez un nombre infime de ses élèves, et qu'il me reste de son influence une incoercible aversion, pour les équations chimiques, les cornues et généralement les composés organiques de toutes les séries.

» Ce maître ne s'est jamais formé. Il ne savait pas enseigner ce qu'il savait. J'en ai connu d'autres, frais émoulus de leurs études, mais qui passaient des bancs de la classe à la chaire du maître, et qui, ne se doutant pas que la pédagogie est un art, avaient négligé de l'étudier. Plusieurs sont devenus forgerons en forgeant. Mais ils ont perdu plusieurs années, et, passez-moi l'expression, saboté plusieurs générations d'élèves. Et cela est d'une conséquence incalculable.

» D'autres, enfin, au savoir assez médiocre, ont su former d'excellents élèves, inspirer le goût de l'étude, et faire à la fois l'éducation intellectuelle et morale des enfants qui leur étaient confiés. Vous direz que ceux-là avait le don ? Bien sûr, il faut avoir le don, c'est-à-dire l'amour de l'enfance et la joie d'enseigner. C'est la condition nécessaire. Est-elle suffisante ?

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur....

» Mais il aura besoin tout de même d'apprendre la prosodie. Un maître apprend, soit par lui-même, soit par les autres, que son enseignement ne peut se dispenser de se soumettre à quelques principes très simples. Il faut qu'il sache ce qu'il *veut* enseigner et ce qu'il *peut* enseigner, c'est à dire qu'il connaisse à la fois les enfants et la science qu'il leur enseigne. Il faut qu'il apprenne à comprendre l'enfant, ou plutôt *les* enfants, avec leur esprit avide de savoir, mais satisfaits du moindre semblant d'explication, qu'il sache s'assurer la collaboration de sa classe, et une collaboration active, éveiller les marmottes, fixer les papillons, bref, qu'il possède une méthode, c'est-à-dire une vue précise du but à atteindre et de la route qui y mène et quelques procédés qui lui permettent de faire le chemin sans trop souffrir ni faire souffrir ses petits compagnons de la fatigue et de la soif.

» La pédagogie est donc un art, qui, comme tous les arts, s'appuie sur des sciences auxiliaires, et qui s'apprend par la pratique, quand on a des dispositions. C'est *l'art d'enseigner*, comme la médecine est l'art de guérir, comme l'ébénisterie est l'art de faire des meubles. D'enseigner ce qu'on ne sait pas? Quelquefois. Songez au nombre formidable d'instituteurs qui exercent dans le monde entier, et qu'il a fallu préparer souvent en peu de temps et à peu de frais. Songez que vous constituez une élite, cela vous rendra modestes. Descendez en vous-mêmes. Rappelez-vous vos lourdes fautes contre la langue française, dont j'ai là quelques échantillons curieux, dans ces copies écrites trois mois avant votre métamorphose en instituteurs; pensez aux lacunes regrettables de votre éducation historique, à vos ignorances, à vos jugements tout faits, à vos confusions, que nous vous avons signalées tant de fois; n'oubliez pas les hérésies géographiques que nous relevions ensemble dans la dernière leçon modèle. Vous n'êtes pas, vous ne pouvez pas être des savants. A dix-huit ans, on n'est encore qu'un écolier, tout au plus un petit étudiant. Vous ne savez pas à fond ce que vous êtes chargés d'enseigner. Comment vous tirerez-vous d'affaire? En travaillant, c'est entendu. En vous servant de ce qu'ont préparé à votre usage des hommes plus instruits? Nous revenons aux manuels. Vous aurez donc souvent à enseigner des choses que vous ne savez pas ou que vous savez mal.

---

### L'interrogation.

Le *Bulletin de l'Ariège* donne une étude sur l'interrogation. Deux erreurs sont généralement commises dans les écoles: la première consiste à ne pas laisser à l'élève le temps de trouver les réponses; la deuxième à tolérer les réponses collectives.

Au lieu d'amener la réponse par des questions habiles, on la fait soi-même pour peu qu'elle tarde. L'enfant est ravi: on lui épargne l'effort intellectuel. Malheureusement, on lui interdit par là même le progrès. D'autres fois on le harcèle, on le bouscule.

Les réponses soi-disant collectives ne sont collectives qu'en apparence. En fait, c'est le même élève, ou, si l'on veut, ce sont les mêmes deux ou trois élèves qui trouvent les premières syllabes de la réponse. Les autres, après quelques velléités

qu'ils ont pu avoir au début de le disputer de vitesse aux précédents, ont vite reconnu que c'était peine perdue; ils sont résignés à ne jamais réfléchir à la question.

### Il faut lire.

Du *Manuel général*. Si l'enfant doit lire, si l'adulte doit lire, à plus forte raison l'instituteur doit-il lire. Un instituteur qui ne lit pas pourra être une bonne machine à faire la classe, il ne sera jamais un bon maître, parce qu'un bon maître ne saurait être qu'une personne cultivée. Il n'est point nécessaire qu'un livre se rapporte immédiatement aux choses de la classe pour être un livre utile. Ce sont souvent, au contraire, les livres faits uniquement en vue de la classe qui rendent les plus mauvais services. Il est à souhaiter que les bibliothèques populaires ressuscitent le goût de la lecture. Il ne convient point, dans le choix de livres, de vouloir régenter la clientèle. Qu'elle lise souvent pour se distraire, il n'y a à cela nul danger. Il convient seulement que, de temps à autre, elle lise quelque peu pour s'instruire, c'est-à-dire pour se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde de la pensée.

### GLANURE HISTORIQUE

**La langue latine, à Lutry, en 1819.** — La première régence des garçons de Lutry était vacante en 1819. La *Feuille d'Avis de Lausanne*, du 23 novembre de cette année-là, indique que la repourvue s'en fera le 10 décembre prochain, à 9 heures du matin. Les fonctions sont celles des régens de campagne (excepté les premiers principes de lecture) et la conduite du chant à l'église. Les « bénéfices » : 7 sacs de froment, 392 pots de vin, L. 98 en argent, 4 batz par enfant et une toise de bois de sapin, outre le logement et la jouissance d'un verger, plantage et jardin, sis à la porte de la ville.

Jusque-là, il n'y a rien d'extraordinaire pour l'époque, mais ce qui est intéressant, c'est la préférence que l'on accordera aux aspirants connaissant le latin :

« S'il se trouvait des aspirans qui pussent faire preuve de quelques connaissances de la langue latine, on y aurait égard dans le choix que la Municipalité devra faire; cette partie de l'enseignement pourrait d'ailleurs ajouter quelque chose aux bénéfices de la place. »

Il y avait déjà un collège classique à Lausanne, mais plus tard, quand l'Ecole normale fut créée, eut-on l'idée d'y enseigner le latin pour que les futurs instituteurs puissent être en mesure de répondre à des demandes éventuelles comme celle de la commune de Lutry, il y a près d'un siècle? L. MOGEON.

### CHRONIQUE SCOLAIRE

**JURA-BERNOIS. — Rapport de la Direction de l'instruction publique, 1912.** — Le rapport de M. Lohner, directeur de l'instruction publique, a paru au mois de mai déjà dans l'édition allemande. Nous en extrayons quelques données générales pouvant intéresser les lecteurs de *l'Editeur*.

*Augmentation des subsides de l'Etat aux instituteurs.* C'est pendant l'exercice 1912 que la loi du 31 octobre 1909 augmentant les subsides de l'Etat du corps enseignant primaire a sorti tous ses effets. En 1909, ces subsides se montaient à 1 485 000 fr. Ils se sont élevés à 2 482 000 fr. en 1912. Cette loi prévoit également que les maîtresses d'ouvrages pourront être reçues dans la Caisse d'assurance du corps enseignant primaire, en vue de leur mise à la retraite. Cette disposition légale coûtera à l'Etat de 18 000 à 20 000 fr. Le rapport espère que cette disposition légale ne tardera pas à être appliquée.

*Prestations en nature.* Le corps enseignant primaire se plaint de ce que les communes ne remplissent pas leurs obligations dans la fourniture des prestations en nature (logement, jardin, bois, terrain). La Direction de l'Instruction publique a d'abord lancé une circulaire aux communes pour les engager à remplir consciencieusement leurs obligations et elle l'a fait suivre d'une enquête dont les résultats ne sont pas encore connus.

*Ecole normale.* La question de la réorganisation des écoles normales de filles de Hindelbank et de Delémont est toujours à l'étude. La Direction de l'Instruction publique a fait au gouvernement la proposition de doter le Jura d'une école normale mieux organisée, à l'occasion du centenaire (1915) de la réunion de l'ancien évêché de Bâle au canton de Berne. La Direction a soumis au Grand Conseil un décret sur l'augmentation des traitements du personnel enseignant des écoles normales.

On se plaint toujours du manque d'instituteurs de langue allemande. Ont été brevetés 58 instituteurs et 63 institutrices de langue allemande ; 16 instituteurs et 20 institutrices de langue française.

*Ecoles primaires supérieures.* Il y a dans le canton 49 écoles primaires supérieures, dont 15 de langue française.

*Travaux manuels.* Ils sont enseignés dans le Jura à Bienne, Bonfol, Plagne, Sonvilier, St-Imier, Tramelan et Villeret, ainsi qu'à l'école normale de Porrentruy.

*Cours de gymnastique.* L'introduction du nouveau manuel fédéral de gymnastique en édition allemande a nécessité deux cours d'instruction organisés par la Confédération. Le cours allemand, auquel ont pris part 21 participants du canton de Berne, a eu lieu du 22 au 28 septembre 1912 à Berne.

Notre canton a envoyé 13 maîtres de gymnastique au cours français qui a eu lieu du 29 septembre au 5 octobre. C'est probablement par erreur que le rapport mentionne la publication de l'édition française du manuel fédéral de gymnastique. Au moment où nous écrivons, cette édition n'a pas encore paru. L'Etat a payé 4280 fr. de subsides pour le développement de la gymnastique.

*Remplacement.* Il y a eu en tout 400 remplacements d'instituteurs représentant 12874 journées d'école, soit 9557 pour maladie, 2719 pour service militaire et 598 pour d'autres causes.

*Librairie de l'Etat.* Elle a vendu 194 122 ouvrages allemands pour 152 644 fr. 75 et 35 502 ouvrages français pour 28 200 fr. 30.

*Gratuité des moyens d'enseignement.* Elle est introduite dans 2019 classes

pour les manuels et dans 1730 classes pour les autres fournitures scolaires. L'Etat a dépensé de ce chef 58 915 fr. 15.

*Bibliothèque scolaire.* 92 bibliothèques scolaires allemandes et 22 bibliothèques françaises ont reçu des subsides variant de 50 à 60 francs.

*Ecoles complémentaires de filles.* Il y a dans le canton 25 écoles complémentaires pour jeunes filles dont une à Saint-Imier et une à Duggingen.

*Constructions scolaires.* L'Etat a délivré, en 1912, 64 500 fr. en subsides pour constructions scolaires.

*Exposition scolaire permanente.* L'exposition scolaire de Berne a été visitée par 4190 personnes; elle a prêté 22730 objets divers. Les collections sont assurées pour 125 000 fr. contre l'incendie.

*Pensions de retraite.* 281 membres du corps enseignant primaire, pensionnés sous l'ancien régime, reçoivent 98 300 fr. de subsides cantonaux et 33 945 fr. pris sur la subvention fédérale. Le minimum de la pension est de 150 fr.; le maximum, de 760 fr.

*Statistique.* Le canton compte 2593 classes primaires avec 111 416 élèves, instruits par 1367 instituteurs et 1226 institutrices. Dans 22 classes le nombre des élèves dépasse celui qui est fixé par la loi. Les contraventions scolaires se sont élevées à 2376 et 2315 ont fait l'objet d'un jugement.

*Ecoles complémentaires de jeunes gens.* Il y a eu 637 cours complémentaires avec 9329 élèves dirigés par 899 maîtres. Les heures de leçons au nombre de 41 471 ont été rétribuées par 89 200 fr.

*Enseignement secondaire.* 99 maîtres et maîtresses secondaires ont été brevetés, en 1912; 14 ont obtenu le diplôme donnant la faculté d'enseigner dans les gymnases. Le certificat de maturité a été délivré à 104 élèves des gymnases littéraires, 40 élèves des sections réales, et 15 élèves des sections commerciales. 214 élèves secondaires ont reçu des subsides (18 530 fr.) pour leur permettre de continuer leurs études. Le gymnase de Berne a 1164 élèves; celui de Bienne, 709 élèves; celui de Berthoud, 249 élèves et l'école cantonale de Porrentruy 280 élèves. On compte 419 classes secondaires avec 11 747 élèves. L'Etat paye à ces écoles des subsides s'élevant à 917 502 fr. 35.

*Université.* Dans l'université enseignent 60 professeurs ordinaires, 29 professeurs extraordinaires, 91 privat-docents et lecteurs, soit un personnel enseignant de 180 personnes. Le nombre total des étudiants a été de 1762 dans le semestre d'été et de 2015 pendant le semestre d'hiver.

La section pédagogique destinée à former des maîtres pour l'enseignement secondaire compte 134 étudiants, soit 32 dames et 102 messieurs.

*Dépenses.* Les dépenses totales de l'Etat pour l'instruction publique s'élèvent à 6 019 233 fr. 37. L'université absorbe 993 310 fr.; les écoles moyennes 1 342 852 fr.; l'école primaire, 3 277 651 fr.; les écoles normales, 265 127 fr. La subvention fédérale versée au canton de Berne est de 387 526 fr.

H. GOBAT.

**NEUCHÂTEL. — L'école en plein air.** — La Société des Colonies d'accord avec la Commission scolaire a organisé une classe en plein air, comme il en existe notamment à Lausanne et à Genève. C'est la première fois qu'à notre

connaissance on tente chez nous cette expérience. Une trentaine d'enfants ont formé le premier contingent, et l'institution a fonctionné dès le 16 juin. Chaque matin, les élèves, choisis naturellement parmi les plus chétifs et malingres des classes inférieures de Neuchâtel se rendent par tramway, à des conditions exceptionnellement favorables consenties généreusement par la Compagnie, jusqu'à Peseux d'où ils se rendent dans la belle forêt du Plan des Faouls. Là, l'immeuble du Stand est mis à la disposition des organisateurs. De 8 h. du matin à 6 h. du soir les enfants sont dans la forêt; ils reçoivent des leçons en plein air, font des promenades, se livrent à des jeux et prennent outre le repas de midi du lait à 10 h. du matin et à 4 h. du soir. Le bâtiment du Stand offre l'abri et les locaux nécessaires à la préparation des repas. (A Genève, on construit, sauf erreur, un immeuble aménagé pour l'école en plein air. Il est situé dans le joli Bois de la Bâtie.) L'essai se poursuivra pour les petits Neuchâtelois, trois mois durant et, en attendant la communication du résultat de cette tentative, nous ne pouvons qu'y applaudir et en désirer le plus vif succès.

\*\*\* **A Bellevue sur Bevaix.** — La Société des Colonies de Vacances utilise maintenant cet établissement durant l'année entière en y envoyant pour un séjour de deux à trois mois deux groupes consécutifs de garçons, puis de fillettes, qui y entrent respectivement en novembre et à la mi-janvier et qui reçoivent là-haut des leçons. On a eu la joie d'enregistrer les meilleurs résultats de ces séjours.

Malheureusement, les ressources de la Société sont plutôt limitées et il serait extrêmement fâcheux que, faute d'argent, cette œuvre ne puisse développer davantage son activité.

L. Q.

#### BIBLIOGRAPHIE

Le 13<sup>me</sup> volume des « Annales de la Société suisse d'Hygiène scolaire » est paru. Le rédacteur est le Dr F. Zollinger, secrétaire des « Erziehungswesens » de Zurich. Au volume sont annexées les « Annales suisses de la protection de l'enfance » qui ont pour auteur le pasteur A. Wild. — Editeurs: Zurcher et Furrer, Zurich.

Ce gros volume est illustré d'une grande quantité de clichés, montrant les diverses institutions de bienfaisance en faveur de l'enfance abandonnée, et les maisons de correction en Suisse allemande.

Un bon tiers des pages est consacré à une étude documentée des « Institutions d'éducation pour l'enfance abandonnée et l'enfance coupable » par C. Knabenhäus, à Kronbühl. L'auteur relate aussi les institutions créées par Pestalozzi à Neuhof et à Clendy (Yverdon). Le canton de Berne possède 6 maisons d'éducation pour garçons et 3 trois pour filles. Zurich en a 4 pour garçons et 3 mixtes. Argovie abrite 8 institutions tant pour garçons que pour filles. Les cantons de Glaris, Appenzell, Bâle, Lucerne, St-Gall et Soleure en comptent 13 au total. Les Annales présentent encore des détails intéressants sur les *Institutions industrielles* pour la jeunesse du canton de Zurich et les *maisons de correction* de Trochselwald, d'Aarbourg, de St-Gall et de Zurich, toutes subventionnées par la Confédération.

Un copieux rapport avec de nombreux postulats de différents rapporteurs sur la 1<sup>re</sup> assemblée annuelle de la Société suisse des *Tribunaux d'enfants*, tenue en mai 1912 à Winterthour renferme, entre autres, un magistral exposé sur la « Compétence des tribunaux pour mineurs » par M. le Prof. Eugène Borel, avocat à Genève. Citons l'idée qui est à la base de toute la réforme proposée par M. Borel : « Nous reconnaissons que l'enfant est délicat au point de vue psychique plus encore qu'au point de vue physique ; qu'en lui l'être moral, s'il présente des défauts ou des faiblesses, a besoin de ménagements aussi rationnels et doit être traité avec un doigté aussi habile que s'il s'agissait de son corps encore faible et éprouvé par le travail de la croissance. Nous en concluons que le mineur coupable d'une infraction ne saurait être soumis à la même juridiction que le délinquant adulte et qu'il doit être, au contraire, l'objet d'une action tutélaire et éducative qui tende à assurer son redressement par les moyens les plus propres à agir sur ses facultés morales et son caractère. »

Un travail de M<sup>me</sup> Bertha Vogel, D<sup>r</sup> en droit, sur « die Privatrechtliche Stellung der Taubstummen und Blinden » montre une rare compétence en cette matière de la part d'une femme.

De charmantes photographies d'enfantelets heureux et bien portants, tendrement soignés par des sœurs, à la Crèche, illustrent agréablement le rapport de M. Fierz sur « les Cours de soins aux enfants, donnés à Zurich de 1908 à 1912. »

M. Edouard Claparède, de Genève, a publié sa conférence faite à la Séance du Jour académique de l'Université de Genève le 5 juin 1912, sur « J.-J. Rousseau et la signification de l'enfance. » Laissez-moi en détacher au moins ce fragment si suggestif : « ... Nos écoles modernes ont sans doute fait, depuis Rousseau, de magnifiques progrès. Je crains cependant qu'elles soient encore trop souvent pour les enfants, tout au moins pour certains enfants, mais pour bien plus qu'on ne le pense, de véritables lieux de supplices. Et ce sont souvent les mieux doués qui s'en accommodent le plus mal, comme si précisément leurs aptitudes souffraient d'autant plus d'être comprimées, qu'elles tendent plus fortement à déborder les cadres rigides qu'on veut leur imposer. Il suffit, pour vous en convaincre, de feuilleter des biographies de grands hommes. Vous êtes presque certains d'y rencontrer des doléances à l'égard de la vie scolaire. Et cela dans tous les pays. » « Je pris le dégoût de l'enseignement, et ne mis aucune espèce d'intérêt à suivre les travaux obligatoires de la classe, raconte de Candolle. Je n'en eus que plus de temps pour me livrer à mes goûts favoris. » Et Galton : « Je n'apprenais rien et m'irritais du cadre dans lequel on limitait mon instruction... La grammaire et les secs rudiments du latin et du grec me répugnaient. »

Ed. Rod ne voudrait pas revivre son enfance « à cause de son Collège maudit » Il vient de paraître en Allemagne un ouvrage intitulé *Schülerjahre*, dans lequel se trouvent recueillis les souvenirs scolaires de 150 contemporains, hommes d'état, philosophes, naturalistes, littérateurs, artistes. Ce n'est qu'une litanie de gémissements et de réclamations !

Plusieurs personnes, auxquelles l'éditeur s'était adressé, ont refusé de répondre, ne voulant pas, disaient-elles, remuer des souvenirs qui leur sont resté



trop cuisants ! D'autres racontent que la pensée qu'elles ont un examen à passer les poursuit encore maintenant dans leurs rêves, et transforme ceux-ci en véritables cauchemars, etc... A quoi bon accumuler tant de témoignages ! L'on sait bien que l'école n'est pas généralement pour nos enfants un lieu de plaisir, sauf toutefois l'école infantine, qui est celle qui a peut-être le plus profité de l'impulsion de Jean-Jacques.

Mais pourquoi en grandissant, l'enfant ne continuerait-il pas à rencontrer dans sa classe, comme au jardin d'enfants, une atmosphère joyeuse qui le porte, l'entraîne au travail, à l'effort librement parce que volontairement accompli ?

Cette atmosphère attrayante, on la réclame même pour les étudiants à l'Université. Notre savant collègue M. Ph. A. Guye, dans un article du *Journal de chimie physique*, montre l'avantage qu'il y a de créer dans les laboratoires une *atmosphère amicale*... On ne fait bien que ce que l'on fait avec grande satisfaction. A quand l'atmosphère amicale dans toutes nos écoles, primaires et secondaires ? »

La conférence faite par le Dr méd. J. Kuhn à Rapperswyl en 1911, sur « l'organisation de la surveillance sanitaire à l'École » est riche en renseignements dont feront ample moisson les maîtres d'hygiène. Il en est de même quand on lit le « Coup d'œil sur l'Hygiène scolaire en Suisse en 1912. Les Annales donnent enfin la liste des membres de la Société suisse d'Hygiène scolaire. Dr P. J. R.

---

#### LE MOT POUR RIRE.

Il y a des tables à 5 et à 7 décimales ; celles à 5 décimales suffisent pour presque tous les calculs des mathématiques, aussi sont-elles aussi goûtées que celles à 7 décimales.

Un volume est l'évaluation mesurée de l'espace occupé par un corps, qui a 3 dimensions.

On appelle angle la figure formée par l'écartement de deux lignes qui se rencontrent à leur point d'intersection.

Dès qu'on peut placer quatre points sur une surface, cette surface est située dans une ligne droite.

Un nombre et un mot formé de plusieurs unités.

La tangente est une droite limite qui passe par le centre.

Un cube est une longueur à trois dimensions.

La seconde est l'unité de temps pour les géologues et les astrologues.

Une année « bissextile ».

Mille millions font un billion ou « billard ».

La courbe décrite par le centre de la terre dans son mouvement de translation s'appelle « épileptique ».

La dénomination d'escompte en dedans et en dehors n'est pas bonne, il faut la chasser des écoles.

On appelle axe terrestre la ligne perpendiculaire qui partage la terre du Nord au Sud.

A. R.

---

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE MATERNELLE

#### XV.

I. ENTREE EN MATIÈRE : **Une précieuse plante.**

II. LECTURE. — ANALYSE. — VOCABULAIRE. — COMPTE-RENDU.

Au tableau noir :

1. Les champs de blé jaunis par le soleil, émaillés de coquelicots et de bluets, ondulent au souffle de la brise. Le temps est venu de faire la moisson. Jean et ses hommes, coiffés d'un large chapeau de paille, fauchent les précieuses tiges. Pierre et ses cousins, toujours joyeux comme des pinsons, les mettent en javelles. Germain, le domestique, lie les gerbes.

2. La besogne est pénible, la chaleur est étouffante; mais cette année, les épis sont lourds et serrés. On rit, on chante, on plaisante: la joie est dans les cœurs.

3. Quand la dernière gerbe sera rentrée, quand les charrettes seront sous la remise et les chevaux à l'écurie, Jean offrira à ses ouvriers le festin de la moisson, un plantureux repas, comme on les fait dans nos campagnes. Ce jour-là, le bon fermier dira à ses convives : « Nous avons travaillé pendant de nombreux jours. Reposons-nous aujourd'hui. La grange est pleine de gerbes pesantes. Grâce à Dieu le pain ne manquera pas dans la huche. Réjouissons-nous. »

GRAMMAIRE : Les pronoms sujets : Le pronom **nous**.

Les mots difficiles :

1. Le **champ** (le chant), le **soleil** (ensoleillé), le **souffle**, le **temps**, le **bluet**, la **moisson** (le **moissonneur**, la **moissonneuse**, **moissonner**), un **homme**, le **chapeau**, la **javelle** (**javeler**, **enjaveler**), la **gerbe** (**gerber**, **engerber**); **coiffé**, **précieux**.

2. Les **épis**, l'**année** (**annuel**), les **cœurs** (**cordial**); **étouffant**, **lourd**, **serré**; on **plaisante**.

3. Les **ouvriers** (les **ouvrières**); le **festin**, la **charrette**, la **huche**, le **convive** (**convier**); **aujourd'hui**, **pendant**; **nombreux**, **abondant**, **plantureux**; **grâce** à Dieu.

4. **Engranger**, **glaner** (la **glaneuse**), **battre**, le **batteur**, une **batteuse**, un **tarare**, la **meule**, le **fléau**, le **moulin**, le **meunier**, le **blutoir**, le **van**, le **tamis**, les **céréales**, le **seigle**, l'**avoine**, l'**orge**, le **maïs**, le **riz**.

III. ELOCUTION. — 1. Qu'est-ce que la moisson? A quelle époque se fait-elle chez nous? Qu'est-ce que le coquelicot? le bluet? Qu'est-ce que le blé? Que font Jean et ses hommes? Emploie-t-on toujours la faux pour couper le blé? (moissonneuses mécaniques). Pourquoi le moissonneur se coiffe-t-il d'un large chapeau? Que font Pierre et ses cousins? Travaillent-ils avec courage? Qu'est-ce qu'une javelle? Que fait Germain, le domestique? Que font les faucheurs? les ramasseurs, les lieurs, les glaneuses? Comment est le blé quand il est mûr? Pourquoi doit-on couper le blé avant la maturité complète? (pour éviter l'égrenage).

2. Pourquoi les jours de moisson sont-ils des jours pénibles ? Pourquoi Jean et ses ouvriers sont-ils joyeux ?

3. Quand la moisson sera terminée, qu'est-ce que Jean offrira à ses ouvriers ? Qu'est-ce qu'un festin ? Qu'est-ce qu'une huche ? Pourquoi y aura-t-il du pain dans la huche pendant de longs mois ?

4. Citez quelques céréales ? Parlez du seigle ? de l'avoine ? de l'orge ? Pourquoi le blé est-il une plante précieuse ? Quelles sont les différentes parties du blé ? Pourquoi bat-on le blé ? Qu'est-ce qu'un fléau ? Par quoi remplace-t-on le fléau, aujourd'hui ? (batteuse à vapeur). Qu'est-ce que la balle (ou bale). Comment s'en débarrasse-t-on ? Pourquoi doit-on nettoyer le blé ? (poussières, graines de plantes nuisibles, grains avariés ; tarare, van, crible). Où le blé est-il réduit en farine ? Que donne l'enveloppe du blé ? (son). Comment fait-on le pain ? Qu'est-ce qu'un pétrin ? Qu'est-ce que le levain ? Comme appelle-t-on celui qui fait le pain ? Pourrait-on se passer de pain ? Aimez-vous le pain ? Quand le pain est-il malsain ? (moisi). Quand digère-t-il difficilement ? (mal cuit, chaud). Comment doit-il être mangé ? (rassis et bien cuit).

5. *Expressions et proverbes à expliquer* : Etre dans le pétrin (dans l'embarras.) Mettre la main à la pâte (faire soi-même une chose). Il ne faut pas manger son blé en herbe. On ne peut tirer de farine d'un sac de charbon.

IV. MORALE. Petits enfants, **ne gaspillez pas le pain** qui coûte tant de travail.

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, D'ORTHOGRAPHE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE.

Au tableau noir :

Pierre écrit à ses parents : « Ces jours-ci, **nous** faisons la moisson ; mes cousins et moi **nous** nous levons de bonne heure, **nous** mettons le blé en javelles, **nous** portons les dix heures et les quatre heures aux ouvriers ; **nous** ramassons les épis perdus. »

Remarques (à faire trouver).

Pour parler de lui-même et de ses cousins, Pierre se sert du mot **nous**.

Nous, tient la place de **plusieurs** personnes.

Nous est un **pronom pluriel**.

La première personne ne parle pas toujours d'elle seule. Elle peut aussi parler de ce qu'elle fait en même temps que d'autres personnes.

Le pronom **nous** remplace alors le pronom **je**.

A savoir :

Quand une personne parle d'elle-même et de plusieurs autres, elle se sert du pronom **nous**.

Quand plusieurs personnes parlent d'elles-mêmes, elles se servent du pronom **nous**.

Le verbe qui a pour sujet le pronom **nous** est à la première personne du pluriel. Terminaisons **ONS**.

Dictées : Les textes 1, 2 et 3 et les trois numéros suivants.

4. **Les céréales**. Le paysan ne récolte pas seulement du blé, il récolte aussi du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs et du riz. La farine de seigle est moins belle que la farine de froment. L'orge donne un pain lourd et grossier.

5. L'avoine est le régal des ânes et des chevaux. On donne le maïs aux porcs et aux volailles. On en fait aussi de la bouillie, des galettes et des gâteaux. Les Chinois se nourrissent presque exclusivement de riz.

6. **Ne jetons pas le pain.** Louise a une tartine. Sur la tartine il y a de la confiture. Louise, qui n'a pas faim, lèche la confiture et jette le pain dans la rue. C'est mal. Il ne faut pas gaspiller le pain. Il y a tant de pauvres enfants qui n'en ont pas.

VOCABULAIRE. — Une tartine, la faim, il y a, gaspiller, elle jette, qui n'en ont pas.

7. **Le blé.** Le blé est... (une céréale). On y distingue... (la racine, la tige et l'épi). La racine est dans la terre. La tige... (est droite, creuse et cylindrique). L'épi... (est au sommet de la tige). Il renferme... (les grains). On sème... (le blé en automne); on le récolte... (en été).

8. **Le pain.** Le meunier... (moud le blé) et le réduit... (en fine et blanche farine). Le boulanger met... (cette farine dans un grand coffre appelé pétrin). Il y ajoute... (de l'eau tiède, du sel et du levain). Il en forme... (une pâte) qu'il (découpe en miches). Ces miches... (sont mises au four) et retirées... (quand elles sont cuites).

9. **Pas de pain sans travail.** Quand le blé est mûr, je me lève de bonne heure, je le moissonne, je le coupe, je le mets en javelle, je le lie en gerbe, je le charge sur la voiture et je le rentre dans la grange.

Plus tard, je bats le blé avec le fléau pour détacher le grain de l'épi, je le vanne pour en chasser la balle, je lie la paille en botte et je porte le blé au grenier.

*Permutation.* Mettez le devoir à la première personne du pluriel.

10. *Familles de mots.* — A copier : **Pain**, panetier, paneterie, panetière, panade, panification, panifier, pané.

**Grain**, graine, graineler, grainetier, grainier, grenu, égrener, grener, grenier, grange, grenaille, granivore.

11. *Homonymes.* **Pain**, aliment. **Pin**, arbre. **Peint** du verbe peindre.

Le... est un arbre toujours vert. Cet ouvrier... les volets de la maison. Le... nourrit les pauvres et les riches, les jeunes gens et les vieillards.

12. *Verbes.* — Former un verbe avec chacun des noms suivants :

Moisson, glane, semence, faux, récolte, gerbe, crible, van, javelle, batteuse, lien, herse, char, tas, râteau, sueur.

Modèle du devoir : Moisson, moissonner, etc.

VI. RÉCITATION :

#### Le moulin à vent.

Joli moulin à vent,  
Planté sur la colline,  
Vers le soleil levant  
Fais-nous farine fine  
Pour que le pain soit blanc,  
Joli moulin à vent.

Joli moulin à vent  
Sois au meunier fidèle,  
Ne chôme pas souvent,  
Et que les grandes ailes  
Tournent, tournent, gaîment,  
Joli moulin à vent.

*Manuel général.* (Hachette, édit.)

**La chanson du blé.**

1.

Avant que l'hiver recommence  
La terre reçoit la semence,  
Dans les sillons à pleine main,  
Le semeur a versé le grain.

2.

Le grain travaille sans relâche,  
Nuit et jour il poursuit sa tâche ;  
Il germe, il écarte sans bruit  
Un peu de terre jour et nuit.

3.

La terre enfin s'est entr'ouverte,  
L'épi montre sa tête verte  
Il respire le beau temps,  
Le soleil et le printemps.

4.

L'été vient, l'épi blond se lève,  
Et le grain se gonfle de sève,  
Le vent balance dans les champs  
Les blés alourdis et penchants.

5.

La faucille enfin les moissonne,  
Le fléau bat la gerbe ; on donne  
Le froment pur au moulin  
Et le blé se change en pain.

*Aimons les champs*, F. NATHAN, éditeur, Paris.

VOCABULAIRE. L'hiver, la semence (ensemencer, semer, le semeur), le sillon, la tâche (la tache), l'épi, le temps, le printemps, la sève, les champs (le chant), la famille, le fléau ; entr'ouvert, alourdi, penchant ; sans relâche, à pleine main.

LES IDÉES. Pour avoir un morceau de pain il faut tout d'abord fumer et labourer la terre, y jeter ensuite la semence à pleine main. Le grain germe, il en sort une petite plante qui devient un bel épi doré.

Quand le blé est mûr, on le moissonne, on le bat, on le porte au meunier qui le transforme en blanche farine. Et c'est avec la farine que le boulanger fait le bon pain qu'on aime tant.

A. REGAMEY

---

RÉDACTION

---

**Plus fait douceur que violence.**

Un jour, Monsieur le Vent était fatigué ; il avait soufflé d'un côté, de l'autre (vrrrou... par ici, vrrrou, par là ; flic ! flac ! les drapeaux des écoles ! flic ! flac ! les draps de la lessive suspendus au cordeau ; hou ! hou ! dans les cheminées ; patatras ! les tuiles du toit), tant et si fort qu'il n'en pouvait plus. Alors, il était allé se reposer derrière un gros nuage gris, tout là-haut, là-haut.

Monsieur le Vent commençait à reprendre des forces, quand il aperçoit à ses côtés quelqu'un ! quelqu'un qui regardait par un petit trou qu'il y avait au milieu du gros nuage gris. « Tiens, se dit Monsieur le Vent, c'est Monsieur le Soleil, mon vieil ami ; bonjour, vieux Soleil. — Bonjour, grand Vent. — Dis donc, vieux Soleil, que fais-tu là, derrière ce gros nuage gris ? — Tu vois, je regarde par ce trou. — Et que regardes-tu ? — Je regarde en bas sur la terre. — Et que vois-tu en bas, sur la terre ? — En ce moment, je vois la campagne : des champs

à droite, des champs à gauche ; au milieu, une route, et tout là-bas, là-bas, très loin, des maisons et un clocher. — Est-ce tout ce que tu vois ? — Non, je vois encore un homme... un homme qui marche sur la route et qui se dépêche. — Un homme ? tiens, tiens ! laisse-moi voir, s'il te plaît ; c'est mon tour. »

Et Monsieur, le Vent regarda par le trou qu'il y avait dans le gros nuage gris, « En effet, dit-il c'est un homme ; a-t-il peur d'avoir froid ? il a mis son pardessus et son capuchon ! J'ai bien envie de les lui retirer pour lui apprendre à être moins frileux ! — Tu veux retirer le pardessus et le capuchon de cet homme ? Tu ne pourras jamais, mon pauvre grand Vent. — Je ne pourrai jamais ? Eh bien, regarde, vieux Soleil ? »

Et voici que le Vent se met à chasser le gros nuage gris, à souffler sur la route et à tourbillonner autour du voyageur : vvrrou... il secoue la pèlerine ! vvrrou... il ouvre le manteau ! mais l'homme serre le capuchon contre lui et boutonne le manteau. Le Vent, furieux, souffle avec rage, mais plus il souffle, plus l'homme ferme son manteau.

Alors le Soleil dit au Vent : « Ote-toi de là, et laisse-moi ta place ; tu es trop brutal ; tu ne sais pas t'y prendre. Regarde comment je fais. » Et voilà le Soleil qui sort des nuages tout doucement puis enveloppe le voyageur de ses chauds rayons, le chauffe tout doucement ; si bien qu'au bout d'un instant l'homme, en nage, s'essuie le front, puis retire son capuchon.

Mais toujours le Soleil chauffe la route, les champs et l'homme. Tout d'un coup celui-ci, ayant vraiment trop chaud, retire son manteau.

Le Soleil, avec douceur, avait réussi où le grand Vent furieux avait échoué.

(Tiré de la fable de La Fontaine : *Phébus et Borée*. — MANUEL GÉNÉRAL.)

---

## CANTON DE NEUCHÂTEL

---

### Examens obligatoires de sortie de l'Ecole primaire.

Ces examens sont imposés à tous les élèves de 14 ans sortant des V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> classes. Leur réussite donne droit au *Certificat d'études primaires*. En 1913, les sujets ont été édités en cinq séries différentes que nous donnerons entièrement en ce qui concerne les épreuves d'orthographe et de composition et partiellement pour les autres branches du programme.

Dictées <sup>1</sup>

#### Au bord du ruisseau.

Je m'assis sur le mur du vieux pont, et les coudes sur les genoux, je suivis de l'œil les oiselets qui se poursuivaient gaîment (gaiement) à travers le feuillage, en sifflant, en piaillant comme des écoliers en un jour de congé.

Je crois, Dieu me pardonne ! me disais-je tout songeur, que, des hommes et des bêtes, c'est encore celles-ci qui ont le plus beau sort ! les oiseaux principale-

<sup>1</sup> La fin des dictées, depuis le signe \*, pour les élèves de VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> seulement.

ment. Ils sont toujours à chanter, ne se font point de souci(s). Un nid dans un buisson, quelque(s) petite(s) graine(s), une chenille, une mouche pour leur(s) repas, et les voilà contents comme des rois !

Je serais peut-être resté là jusqu'à la nuit à ruminer toutes ces idées, si un grand bruit dans la feuillée, un froissement d'ailes et les cris des oiselets qui paraissaient soudain tout éperdus, ne m'eussent tiré de ma rêverie.

Il y a là une méchante buse ou un épervier, me dis-je en faisant provision de cailloux. En effet, une grosse masse grise sortit des buissons, voletant par crochet(s) rapide(s) pour saisir sa proie.

\* Un de mes cailloux atteignit à l'aile la mauvaise bête et la jeta sur l'herbe. J'accourus et l'achevai d'un coup de talon. C'était un grand épervier aux serres aiguës et au bec crochu et dur comme de l'acier. Il n'avait pas lâché la pauvre petite mésange bleue qui, moins fortunée que ses compagnes, était devenue sa proie.

Hélas ! me disais-je en poursuivant ma route, il y a des peines pour toutes les créatures en ce monde, même pour les oiseaux.

### Les noix.

On était à la fin de septembre, cette époque où les mains des écoliers de la campagne prennent invariablement une curieuse teinte brune qui résiste à tous les lavages, et que ces gamins paraissent acquérir à la suite des promenades solitaires qu'ils font en cette saison sous l'ombrage des noyers. Si ces amateurs de fruit(s) défendu(s) avaient su quelle pluie tombait en ce moment sur le chemin de Cortailod, ils auraient doublement maudit la dure loi qui les enchaînait sur les bancs de cette galère qu'on nomme l'école. Car, hélas ! c'était l'heure où ils étaient tenus d'y ramer à la sueur de leur front, sans comprendre l'utilité de cette ennuyeuse besogne. Sur le chemin blanc qui traverse les prairies, au lieu de leur troupe accourant comme un vol de moineaux pillards, on ne voyait poindre que la silhouette massive de M. le Juge de paix, lequel s'en allait siéger à Boudry.

Il n'était plus jeune, M. le Juge ; il y avait beau temps qu'écolier, il s'était noirci les doigts en ramassant des noix fraîches en contrebande.

\* Pourtant, il les aimait toujours, et, ayant la chance de posséder encore quelque(s) molaire(s) à peu près intacte(s), il en croquait volontiers à l'occasion. La preuve, c'est qu'à la vue des coques luisantes, éparpillées sur la route, il se baissa, et de sa large main dodue ramassa une demi-douzaine de noix qu'il fourra dans sa redingote ; sur quoi, il poursuivit sa route en dépouillant une des noix et en la croquant avec appétit.

### Après une faute.

Je rentrai chez nous la tête basse et avec un grand poids sur le cœur. A dîner, ma mère me demanda avec une inquiète sollicitude, si j'étais malade, que je mangeais si peu. A quoi je répondis d'un ton plaintif que j'avais mal à la tête.

Ce n'était vraiment pas pure invention de ma part ; je me sentais la tête lourde et il y avait bien de quoi.

Comme la rougeole avait fait son apparition au village, ma mère, avec un redoublement d'inquiétude, inspecta minutieusement mon visage, abaissa mes paupières pour étudier l'intérieur des yeux, remonta mes manches, afin de s'assurer si les bras ne présentaient pas quelque(s) rougeur(s) suspecte(s). Elle n'y découvrit rien, mais elle trouva néanmoins qu'il serait peut-être prudent de me garder au logis l'après-midi par mesure de précaution.

Je tressaillis d'aise : toute perspective de congé(s) est toujours la bienvenue pour les écoliers de tous les temps, et dans mes circonstances particulières j'eusse été grandement soulagé d'esquiver pour quelque temps la société de mes camarades victimes de ma faute.

\* Mais mon père secoua la tête d'un air mécontent.

— Rien de ça, fit-il sévèrement, on ne manque pas l'école pour rien. De mon temps, on n'était pas si tendre pour les enfants; chez nous, où nous étions huit, s'il avait fallu prendre garde à tous nos petits bobos, on n'en aurait jamais fini. On les connaît les histoires de ces gamins qui n'aiment pas l'école et qui ont toujours une excuse préparée pour la manquer.

### Le Flâneur.

Le petit Albert était un rêveur, un distrait. S'il s'attardait au sortir de l'école ce n'était pas pour aller s'ébattre bruyamment avec ses camarades, moins encore pour commettre quelque (s) mauvais tour (s) en leur compagnie. Non, le petit homme flânait, solitaire, l'œil dans le vague, le nez au vent, et bientôt suivait inconsciemment les détours capricieux d'un papillon, d'une libellule qui l'entraînait (ent) peu à peu dans les champs ou sur le marais. Là, de nouveaux enchantements le retenaient quand l'insecte avait disparu : moineaux, mésanges, pinsons, fauvettes qui voletaient et piaillaient dans les buissons, alouettes chantant, heureuses là-haut, dans l'azur profond, fourmis affairées formant des processions interminables le long de leurs sentiers sinueux, lézards se chauffant au soleil, leur petite langue effilée hors de la gueule, scarabées aux cuirasses d'or, bêtes à bon Dieu, au dos si joliment tacheté de noir et de rouge, et qui venaient avec tant de confiance se poser sur la main du petit flâneur. Oh ! que de merveilles ! et que le temps passait incroyablement vite à les admirer toutes !

\* Onze heures et demie ! A la maison, pendant ce temps, la vieille pendule à grande sonnerie, enfermée dans sa cage de verre, constate avec insistance que le temps s'écoule et que le flâneur persiste à ne pas reparaitre. La physionomie de Monsieur le greffier s'assombrit de minute en minute, celle de sa femme trahit l'inquiétude et l'alarme. Un silence lourd plane sur le repas ; personne n'a d'appétit.

### A l'Ecole.

Trois coups secs, appliqués contre la porte de la classe, ne parvinrent pas à l'oreille passablement dure de notre vieux maître, lequel commençait à dicter de sa voix solennelle :

« Quelques fussent les difficultés que nous eussions rencontrées.... »



Ses disciples, qui avaient l'ouïe fine, surtout quand il s'agissait de percevoir les bruits étrangers aux austères devoirs de l'étude, levèrent la main avec ensemble, en criant :

— On heurte, Monsieur !

Il y eut une main, une seule main qui ne se leva pas, un écolier qui ne souffla mot, et continua d'écrire la phrase demandée. Cet écolier, c'était moi ; mais je n'en suis pas plus fier pour cela, parce que j'avais mes raisons, et pas des raisons très nobles pour rester coi, et que, dans la phrase en question, j'appliquais à faux la règle de « quelque » et donnais une entorse à celle(s) des participes.

Le vieux maître avait bien vu les mains se lever mais n'ayant perçu qu'un brouhaha indistinct, dans le chœur des voix de ses élèves, il promena son regard majestueux et mécontent sur sa classe.

\* Il releva ses lunettes sur son front et, appliquant un coup sec sur son pupitre, du plat de sa règle, prononça d'un ton âpre :

— J'ai dit : « Quelles que fussent les difficultés que nous eussions rencontrées !... »

A ce moment, le visiteur impatienté se mit à cogner vigoureusement du poing au(x) panneau(x) de la porte, sur quoi, les écoliers les plus audacieux crièrent de leur voix la plus aiguë :

— Monsieur, on a heurté ! (D'après OSCAR HUGUENIN pour les cinq dictées.)

## ARITHMÉTIQUE.

### Solution des problèmes pour les maîtres.

(Voir *Educateur* du 21 juin 1913.)

1. (Faisons la figure, soit le carré A B C D. Menons les diagonales AC, BD, Par les points A et C menons 2 parallèles à B D, et par les points B et D, 2 parallèles à A C, qui coupent les premières aux points E. F. G. H. Le carré E F G H est le carré demandé. En effet, le côté de ce carré a même longueur que la diagonale du carré A B C D. Il est donc égal à  $AB \sqrt{2}$ . La surface est égale à  $2 AB^2$ , double de la surface du premier carré qui est  $AB^2$ . L'étang aura donc une surface double et les quatre arbres en seront encore au bord, (au milieu des côtés).  
HERBERT ORY.

2 a) Diviser la circonférence en 3 parties égales. Ensuite, d'un point de division, mener une ligne quelconque jusqu'au centre, et par chaque autre point de division mener, aussi jusqu'au centre, une ligne exactement superposable à la première, (*droite*, dans ce cas ce seront 3 secteurs : *brisée* ou *courbe*). On verra aisément que les figures auront même contour et même surface.

b) *Autre procédé*. Diviser le diamètre en 3 parties égales : d'un côté de celui-ci avec une, puis avec 2 parties comme diamètres, tracer 2 demi-circonférences. Répéter la même opération de l'autre côté en commençant par l'autre extrémité du diamètre. En effaçant le diamètre on obtiendra 3 surfaces (celle du milieu de forme différente) égales et isopérimétriques.  
L. SCHULÉ.

Ont donné des réponses exactes aux deux problèmes : Mlle Léa Dufey, à Trélex ; MM. Herbert Ory, Ecole de recrues Colombier ; L. Schulé, Lausanne et Maurice Reymond à Chevilly.



**HORLOGERIE**  
**- BIJOUTERIE -**  
**ORFÈVREURIE**



**Bornand-Berthe**

**Lausanne**  
 8, Rue Centrale, 8

**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

**RÉGULATEURS — ALLIANCES**

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

500 élèves en 4 ans

Les plus beaux succès

**VAUD**

**INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

**Places primaires au concours.**

**Instituteurs** : **Savigny (Jorat)**; fr. 1700, plus logement, jardin et plantage et 6 stères de sapin, à charge de chauffer la salle d'école; 5 août. — **Bex (Châtel)**: fr. 1650, logement et jardin, plus 4 augmentations quinquennales de fr. 50, channe, suivant années de service dans le canton; 12 août.

**Institutrices** : **Aigle**: fr. 1000 pour toutes choses, plus augmentation de fr. 30 tous les 4 ans, pour années de service dans la commune, jusqu'au maximum de fr. 1150; 12 août.

Dans sa séance du 18 juillet 1913, le Conseil d'Etat a nommé à titre provisoire Mlle **Annette Raymond**, instit. en qualité de maîtresse secondaire à l'Ecole supérieure de **Vevey**.

On offre à vendre faute d'emploi, tables et bancs d'école pour une trentaine d'élèves de 5 à 9 ans. S'adresser à Mlle Borloz, Yverne. Même adresse, un bon piano d'occasion.

# MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

## VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

## VÊTEMENTS

confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 <sup>0</sup>/<sub>0</sub>

Escompte à 30 jours  
aux membres de la S. P. V.



## Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

*L'exiger partout*

**Eau de Cure et de table sans rivale**

*Dépôts dans les principales localités.*

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source  
**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,  
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les  
intestins et dans la circulation.

*Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.*

# Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le bois de Sauvabelin, à 5 minutes du Signal, avec son parc aux daims, grande volière, singes, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le Restaurant du lac est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. Prix spéciaux pour écoles.

Adresser les demandes à F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne. — Téléphone 887.

## JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

### CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.*

## Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ \* Salons de Rafrâichissements \* GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

# TOUT

CE QUI  
CONCERNE LA

# MUSIQUE

: sous toutes ses formes :  
avec le plus grand choix  
et aux prix les plus modérés

**TOUTES** les meilleures marques, les plus réputées, de  
**PIANOS ET HARMONIUMS**

**Pianos** mécaniques et électriques  
automatiques

**Phonolas - Pianos et Orchestrions**

## INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

**Gramophones et Disques**

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches  
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :  
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.  
**Musique de tous pays** et toutes les **Partitions d'Opéras**  
**Partitions d'orchestre** en format de poche  
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

**GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE**

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

*Vous trouverez tout cela chez*

# FŒTISCH FRÈRES

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — No 32-33.



LAUSANNE — 16 Août 1913.

# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



UN ABONNEMENT A

# LA REVUE

de Lausanne est indispensable aux personnes désirant suivre les événements politiques Vaudois, Suisses et Etrangers.

**La Revue** sera expédiée dès ce jour au 31 décembre 1913 pour le prix de **1 fr. par mois** à partir de n'importe quelle date.

**La Revue** parvient le même jour à presque tous les abonnés du canton et de la Suisse romande.

**La Revue** expédie gratuitement chaque samedi à tous ses abonnés, le supplément : **La Revue du dimanche**, formant à la fin de l'année, un volume de plus de 400 pages.

**La Revue** paraît en **6 pages** tous les mercredis et samedis.

**La Revue** publie des renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, et les places d'instituteurs au concours dans le canton de Vaud. — Service de dépêches étendu. — Correspondances de Paris, Berne, Zurich, etc. — Lettres du village de Grattesillon. — Chronique agricole. — Trois feuillets, etc., etc.

**La Revue** se trouve dans tous les bons **Cafés** et **Hôtels**. — La demander. Un an **12 francs** ; 6 mois **6 fr. 50** ; 3 mois **3 fr. 50**.

Abonnement de saison à **30 cent.** par semaine.

On s'abonne **en tout temps** et pour **n'importe quelle durée**, par simple carte postale, à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

**Stock considérable de**

## **Livres d'occasion**

en tous genres et en toutes langues.

**Livres pour Bibliothèques Populaires.**

*Catalogues distribués gratuitement*

Sur demande nous adressons une liste de bons ouvrages de critique et histoire littéraires.

Nous prions MM. les instituteurs de nous adresser leurs desiderata.

Thury, Baumgartner & C<sup>ie</sup>  
4, rue Diday, 4 GENÈVE

# VAUD

## Enseignement secondaire

**Ste-Croix.** — La place de directeur de l'Ecole de petite-mécanique est mise au concours.

Obligations : Direction générale de l'Ecole et 24 à 30 heures de leçons hebdomadaires : Dessin mécanique, comptabilité, technologie des métaux, éléments de constructions pour mécanicien, enseignement partiel de la géométrie et de l'algèbre.

Traitement : 4200 fr. par an.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les demandes d'inscriptions au Département de l'instruction publique, 2e service, avant le 20 août 1913, à 6 heures du soir.

## ORPHELINAT DE DAILLENS-PENTHAZ COSSONAY

Ensuite de démission honorable du titulaire, la Direction de l'Orphelinat (23 fillettes) est ouverte au concours jusqu'au 18 août.

Traitement : 1200-1600 fr. (suivant famille) logement et entretien gratuits.

Les instituteurs mariés, comme aussi les institutrices, peuvent s'inscrire et se procurer les renseignements auprès de M. Schumacher, président du Comité, à Dail lens.

Les années au service de l'Orphelinat comptent pour la retraite.

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



# A. BRÉTELAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne . . . . .	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne. . . . .	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large . . . . .	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

**Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux**

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

**10 % au corps enseignant.**

**Prix fixes, marqués en chiffres connus.**

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

60 ct. - *Le Roman Romand* - 60 ct.

**Mettre à la portée de toutes les bourses**

dans des volumes agréables à lire, parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but du *Roman Romand*.

**Le « Roman Romand » publie**

les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans. Chaque numéro, du prix de **60 centimes net**, contient la

**matière d'un grand roman complet.**

## VILLAGE DE DAMES

No 12

par T. COMBE

Qu'est ce village de Dames? L'auteur nous l'explique en deux mots. A une époque où l'on exilait encore les phthisiques dans le midi, un médecin neuchâtelois entrevit déjà le traitement de la tuberculose par l'air sec et le soleil hivernal. Dans un vallon bien abrité, encadré de forêts aux senteurs balsamiques, il construisit d'agréables maisons pour y loger ses malades. L'entreprise réussit à souhait. Mais voilà qu'une épidémie de typhus passe sur la coquette station, en emporte quelques habitants, les autres s'enfuient. Le pauvre médecin, bafoué, calomnié, désespéré et ruiné, se réfugie en Amérique. Heureusement, il laissait derrière lui une fille de tête et de cœur, Mlle Alyse, qui, malgré tout, demeura au hameau, « cura les puits », et rassura si bien la population que bientôt elle eut plus de locataires qu'elle n'en voulait pour peupler les immeubles de son père, sauvés par elle du discrédit. Elle fit une sélection et ne loua qu'à des dames seules, jeunes ou vieilles. *Village de Dames* fut ainsi fondé. Tel est le cadre de ce délicieux volume, dont la conclusion n'est pas inattendue, puisque l'auteur constate spirituellement que, pour former un village, les veuves et les vieilles demoiselles ne suffisent pas : il faut que les loups pénètrent dans la bergerie.

## LA COMTESSE DE LÖWENSTEIN

No 13

par Berthe VADIER

C'est une histoire charmante comme un conte de fées, l'émouvante aventure d'une jeune orpheline genevoise, transportée brusquement comme dame de compagnie dans les milieux aristocratiques les plus brillants de Vienne. Il lui incombe la difficile tâche de distraire une grande dame vouée par une tragédie de famille au plus sombre chagrin. Par sa droiture, sa noblesse d'âme, sa grâce naturelle séduisante, mais après de douloureuses péripéties dont elle sort grandie, elle voit se poser sur sa tête une couronne de comtesse qu'elle n'avait point rêvée, elle devient l'épouse heureuse du fils de l'illustre famille où l'on ne voulait d'abord la considérer que comme une pauvre mercenaire étrangère. Toutes les jeunes fille voudront lire ces pages délicieuses écrites dans une langue alerte et limpide.